

## **Attention organisation provisoire**

**« STOP A L'ÉTAT D'URGENCE » -**

**Invitez Vous aux promenades de santé expressives. A  
bourg-en-Bresse samedi 6 juin 2020.**

**1<sup>er</sup> Départ à 10 heures précises  
au champ de foire devant le Multiplex.**

**2eme Départ à 14 heures sur le parvis de la gare.**

### **Organisation**

Compte tenu de la situation d'état d'urgence encore en vigueur, il est important que nous soyons très précis dans notre organisation.

Les « promenades » doivent exprimer notre détermination, notre volonté dans le calme et pacifiquement. Il nous faut montrer « en même temps » notre cohésion et notre diversité.

Pour cela les « expressions » principales seront : « STOP A L'ÉTAT D'URGENCE » « OUI A LA DÉMOCRATIE » « NON A L'ÉTAT D'EXCEPTION » « OUI A L'ÉTAT DE DROIT » visibles et reprises par toutes les « Files indiennes ».

Au delà chaque « File indienne » sera autonome pour s'exprimer. Elle pourra plus marquer son expression sur le rétablissement des droits fondamentaux droit de manifester, refus de la prolongation automatique de l'incarcération en détention provisoire sans examen par un juge, la condamnation des violences policières, la défense du code du travail, l'augmentation des salaires, la défense des services publics, l'égalité femme homme, l'écologie, etc.

Chaque « File indienne » sera solidaire de l'ensemble de ses membres ! Aucune personne ne devra se retrouver isolée. La « File indienne » marchera à la vitesse de la personne la moins rapide. En cas d'échanges avec un passant une personne. L'objectif sera de la convaincre de se joindre à la « file indienne ».

Nous ne sommes pas des « extra terrestres », ni des hurluberlus et encore moins des « premiers de cordée de la lutte » juste des citoyens, des habitants, des gens du commun, des petits rien avec nos qualités, nos compétences, notre humour, notre imagination et notre détermination pour le respect de la démocratie et un monde meilleurs pour tous.

Chaque « File indienne » de manière autonome pourra décider de modifier son parcours, de se « dissoudre », de se reconstituer plus loin, de se scinder...

En cas de blocage et/ou d'intervention des forces de l'ordre, après négociations (Nous sommes des promeneurs et nous avons le droit de nous promener...) Pas d'affrontement,

Nous ne donnerons aucun prétexte aux « forces de l'ordre » pour intervenir et ainsi nous empêcher de nous exprimer. Il ne faut pas leur permettre de nous diviser entre les « violents » et les autres...

Si malgré tout il y a verbalisation d'une ou plusieurs personnes ou « arrestation » la « file indienne » reste solidaire (être sur que les coordonnées des personnes concernées sont connues dans le cas contraire les noter et les partager) Elle devra informer les autres « files indiennes » et les « gentils organisateurs ». Dans le pire des

cas d'une ou plusieurs arrestations » la file indienne pourra décider de se rendre devant le commissariat en soutien à la ou les personnes arrêtées.

Chaque promeneur devra être muni d'une pièce d'identité et d'une attestation de domicile.

Nous nous « promènerons » dans toute la Ville en file indienne de 10 personnes séparé de minimum un mètre.

Chaque « file indienne » sera espacée d'au minimum cinq mètres de la précédente ou la suivante.

Dès qu'elle sera constituée chaque « file indienne » partira sur un des parcours proposés suivants ou sur un autre de son choix.

Parcours 1 - Départ amphi – Entrée du marché – Bas du centre ville – Passage devant carrefour market– Passage dans les rues piétonnes – Place de la Mairie – Place de la Comédie – Retour entrée du marché.

Parcours n°2 - Départ amphi – direction bas de l'avenue Alsace Lorraine et remontée jusqu'au parvis de la gare. Pas d'arrêt devant la Préfecture juste un grand salut... Ce n'est pas d'être vu par le Préfet qui nous intéresse. Il n'est que le représentant de Macron dans le Département. Il sera bien prévenu assez tot ( :-).

Parcours n°3 - Départ amphi – direction par les boulevards de La Neuve – tourner à l'extérieur dans le centre commercial devant les boutiques.

Parcours 4 - Départ amphi – direction centre commercial « Cap émeraude » par le quartier de la Reysouze (passage devant le centre commercial de la Reysouze) rue Jean moulin. Marcher à l'extérieur dans le centre commercial sur les trottoirs devant les boutiques.

Parcours 5 - Départ amphi – par les boulevard sur les trottoirs passage devant les centres commerciaux du carrefour de l'Europe - direction centre commercial de la Croix Blanche tourner à l'extérieur sur les trottoirs devant l'entrée des galeries marchandes.

Suivant le nombre de personnes qui auront décidé de s'inviter d'autres destinations seront prévues. La Poste par exemple en passant devant les stèles commémorant la rafle du 10 juillet 1944.

Nous ne marcherons que sur les trottoirs et espaces piétons nous ne chercherons ni à bloquer ni à gêner la circulation automobile.

Tout l'équipement des promeneurs (pancartes, sonos, drapeaux, etc.) sera individuel.

Des personnes seront chargées de faire des photos et des vidéos tout au long des promenades. Si vous en faites, partagez les avec les autres participants.

Chaque « file indienne » sera guidée par une ou un « Gentil Organisateur » pour que personne ne se perde ( :-)

Dans le cas ou des personnes voudraient se joindre au promeneur au cours du parcours. La « file indienne » se scinde en deux de façon à ne pas être plus de 10.

Dans le cas ou une altercation à lieu avec un passant la « file indienne » poursuit tranquillement son chemin.

Dans le cas ou les « forces de l'ordre » bloquent la promenade et après avoir tranquillement discuté, négocié et expliqué que rien n'empêche 10 personnes de se promener sur les trottoirs dans la ville, le groupe décide de se dissoudre pour ce reconstituer plus loin sur le parcours. Les personnes qui le souhaitent pourront bien sur partir.

Chaque « file indienne » décidera quand elle s'arrête et où. Elle décide de revenir ou pas au lieu de départ. Il n'y aura pas de regroupement général en fin de promenade.

Pensez à échanger vos coordonnées, numéro de téléphone et adresse Email afin de rester en contact et d'être informé sur les suites qui seront données à cette première initiative.

La promenade doit nous permettre de prendre l'air, de nous exprimer avec force, avec détermination avec poésie, avec humour, avec créativité, avec toute notre humanité.

Elle sera également le moyen d'informer, d'échanger, d'interroger les autres, afin qu'ils réagissent aussi et éventuellement nous rejoignent.

Si vous souhaitez participer à la préparation des promenades, envoyer vos observations, critiques, propositions, à l'adresse mail suivante : [p.lerda@laposte.net](mailto:p.lerda@laposte.net) .

L'organisation des promenades peut encore évoluer jusqu'au dernier jour avant le 6 juin.

Le 30 mai 2020.

les « Gentilles et gentils Organisateurs »

## **« STOP A L'ÉTAT D'URGENCE »**

**Invitez Vous aux promenades de santé expressives.**

**A bourg-en-Bresse samedi 6 juin 2020.**